

Document

Pas de chauffage en cellule, un détenu porte plainte.

Une plainte contre X pour "mise en danger de la vie d'autrui" a été déposée mercredi par l'avocat d'un détenu incarcéré à la maison d'arrêt Saint-Paul à Lyon, l'une des plus vétustes de France, en raison de l'absence de chauffage dans sa cellule depuis début décembre, un problème résolu depuis début janvier, selon l'Administration pénitentiaire.

"Depuis début décembre, sa cellule n'est pas chauffée. La température a atteint cinq degrés", a expliqué vendredi Me Michel Jallot à l'Associated Press. Son client et ses deux codétenus "se réchauffent comme ils peuvent en utilisant les plaques chauffantes électriques avec les risques d'incendie ou de court-circuit que cela comporte", a-t-il affirmé.

Le directeur interrégional des services pénitentiaires, Denis Perrin, a indiqué à l'Associated Press que ce problème de chauffage avait été résolu le 6 janvier à la suite d'une réclamation de Me Jallot. Dix cellules, en bout de chaîne du système de chauffage, étaient concernées par un problème de radiateurs. Une fois ceux-ci purgés, la température est remontée. Elle est depuis comprise entre 19,5 et 21 degrés, selon M. Perrin qui précise que des relevés réguliers de température sont effectués. D'après lui, "des couvertures supplémentaires" avaient été distribuées aux détenus de cette dizaine de cellules.

"Placer des gens dans des conditions telles, c'est délibérément les mettre dans une situation de danger", s'est insurgé Me Jallot avant d'ajouter : "si on les maintient dans un glaçon pendant trois mois, je ne sais pas comment on va les sortir". L'avocat qualifie la prison Saint-Paul de "porcherie à ciel ouvert" dont les "conditions de détention sont absolument indignes".

La maison d'arrêt de Saint-Paul, mise en service en 1865, compte près de 310 détenus pour environ 200 cellules, fermera à l'été 2009. Les prisonniers seront transférés dans le nouvel établissement de Lyon-Corbas.

La plainte de Me Jallot a été déposée auprès du procureur de la République de Lyon, avec copie adressée au procureur général et au ministre de la Justice.

Au 1er décembre 2008, on comptait en France 63.619 détenus dans les prisons pour un peu plus de 50.000 places. Dans certaines maisons d'arrêt, le taux d'occupation dépasse les 200%. Treize détenus se sont suicidés depuis le 1er janvier 2009.

(source : AP 16.01)